

Les crédits

Quels que soient les résultats de cette étude, un gouvernement libéral reformera le régime de retraite des députés et mettra fin au cumul. Désormais, les députés ne pourront plus toucher leur pension tant qu'ils recevront un traitement au sein de l'administration fédérale.

[Traduction]

C'est là un point important. Combien, parmi les députés qui font ces remarques aujourd'hui, ont dit que certains députés touchaient des pensions du gouvernement fédéral tout en siégeant comme députés? C'est du cumul.

M. White (Fraser Valley-Ouest): Pas du tout.

Mme Grey: Non. Vous êtes député d'abord. C'est lorsqu'on est d'abord député qu'il y a cumul de pension et traitement.

M. Boudria: Que dire de ceux qui travaillaient pour Transports Canada, pour ne pas les nommer?

M. White (Fraser Valley-Ouest): Pouvez-vous redéfinir le cumul?

M. Boudria: Voilà une proposition intéressante. Je viens d'entendre la députée d'en face dire ceci. Quelqu'un qui est député d'abord ne peut pas cumuler une pension et un traitement en devenant fonctionnaire, mais quelqu'un qui touche une pension de retraite de la fonction publique peut devenir député et cumuler les deux. C'est ce que vient de dire la députée de Beaver River.

M. Harris: Il faut d'abord se faire élire.

M. Boudria: Si cet argument vous semble tenir debout, madame la Présidente, ce n'est pas mon avis. C'est illogique. Le cumul est toujours du cumul, selon moi. Si nous devons y mettre un terme, cela vaut pour tout le monde, un général, un colonel, un employé de Transports Canada, un député provincial à la retraite et n'importe qui d'autre.

Mme Grey: Ou un préposé aux tables.

M. Boudria: Le cumul est toujours du cumul, tant pis si cela déplaît à la députée de Beaver River.

M. Harper (Calgary-Ouest): Ce n'est pas ce que dit le livre rouge.

M. Boudria: Le livre rouge dit clairement qu'il ne doit pas y avoir cumul de revenus provenant de l'administration fédérale.

M. Ramsay: Laissez tomber, Don, vous êtes en train de perdre la partie.

M. Boudria: Nous verrons un peu plus tard la réaction de certains députés lorsque l'initiative du gouvernement sera annoncée.

[Français]

Finalement, je vais vous parler des salaires de ceux et celles qui servent dans cette Chambre versus les autres professions. On sait déjà d'une étude faite par l'OCDE, et complétée, que les parlementaires canadiens reçoivent les salaires les plus bas des pays du G-7.

• (1050)

On sait également que le salaire d'un maire en Ontario, dans une moyenne ou grande municipalité, varie entre 63 000 \$ et 115 000 \$; un chef de police, 90 000 \$; un directeur d'école, à Toronto, 88 000 \$ par année; des cadres de petites compagnies, 90 000 \$; dans des compagnies de dimension moyenne, 98 000 \$; et dans de grandes sociétés, 118 000 \$.

[Traduction]

Voici par ailleurs le salaire de certaines catégories de professionnels: journalistes, 60 000 \$; comptables à leur propre compte, 76 000 \$; avocats, 98 600 \$...

Mme Grey: Que reçoivent-ils comme pension?

M. Boudria:...et dentistes, 108 400 \$; juges, 112 100 \$; médecins à leur propre compte, 121 100 \$. C'est à leur rémunération, et si l'on inclut d'autres avantages variables comme les cotisations à un régime de retraite, certains des salaires que je viens d'énumérer atteignent jusqu'à 139 000 \$ et 144 000 \$ pour certains postes de direction.

Je remercie la députée de Beaver River de s'en être prise à cet exemple. Je n'aurais pas pensé de porter à l'attention de la population la rémunération totale.

[Français]

Madame la Présidente, j'aimerais vous faire part de deux éditoriaux. La députée d'en face nous a dit que tous les éditorialistes étaient contre le système de pensions des parlementaires. J'aimerais vous faire part du fait que ce n'est pas le cas. Je vais vous citer ceci.

[Traduction]

Cet éditorial publié dans le *Hill Times* du 27 février 1992 mentionne que le législateur canadien est depuis longtemps devenu un professionnel qui fait carrière en politique. Sans un traitement et un régime de retraite suffisants, les seuls aspirants seraient actuellement les gens riches, ceux qui bénéficient d'un réseau d'appuis importants ou les faibles qui profiteraient de leurs fonctions pour se remplir les poches. C'est ce que pense l'auteur de cet éditorial.

[Français]

Je veux vous faire part d'un autre texte, celui-là en date du 21 novembre 1994. Il est signé par le Dr Clinton Archibald, politologue et professeur à l'Université d'Ottawa, qui, dans un texte intitulé «Nos riches politiciens», dit ce qui suit: «Le problème avec les accusations de la Coalition, c'est qu'ils présument que la population gagnerait à ne pas bien payer ses élus. À ce compte-là, nous n'aurions qu'une classe de députés, des élus déjà riches qui ne représenteraient que les intérêts du capital ou qui aspireraient à le devenir, question de compenser leur maigre pitance.»

Ce ne sont pas tous les éditorialistes, ce ne sont pas tous les Canadiens qui ne sont pas en faveur d'offrir un bon salaire à leurs élus. Oui à la réforme des pensions des députés. Le premier ministre l'a dit, elle sera annoncée d'ici peu. Oui à tout ça, mais non à ceux et celles qui pensent que les parlementaires ne devraient recevoir qu'un minime salaire, qu'un minime traitement,